03/02/2026

FICHE TECHNIQUE COMPLÉMENT ALIMENTAIRE

MILLEPERTUIS BIO

Date de durabilité minimale : 3 ans
Dose journalière recommandée : 2 gélules
Formats : 60 gl, 200 gl
Poids unitaire gélule : 265 mg

COMPOSITION

Liste des ingrédients	Partie de la plante	Poids en mg/gélule	Poids en mg/DJR
Millepertuis bio - *Hypericum perforatum*	Partie aérienne	190 mg	380 mg
Gélatine végétale (HPMC)		75 mg	
	Pour une gélule de :	**265 mg**	

PRÉSENTATION

Pilulier en carton de 100 ml (60 gélules) et 300 ml (200 gélules) avec couvercle biodégradable.
Adapté au contact alimentaire.

ALLÉGATIONS

Digestion/Santé intestinale – ID2270
Santé de la peau – ID2271
Santé respiratoire - ID2272
Santé rénale/urinaire - ID2273
Tonifiant/Défenses immunitaires/Santé cardiovasculaire – ID2454
Cycle menstruel – ID2560
Relaxation/Sommeil - ID3860 ; ID4065

MENTIONS OBLIGATOIRES D'ETIQUETAGE

*** Ingrédients issus de l'agriculture biologique. Logo AB (facultatif), Logo Européen, Certification FR BIO-01, Agriculture UE.** Ne pas dépasser la dose journalière recommandée. Ce complément alimentaire ne doit pas se substituer à une alimentation variée, équilibrée et un mode de vie sain. Tenir hors de portée des

enfants. Tenir à l'abri de la chaleur et de l'humidité.

Les personnes suivant un traitement médicamenteux doivent préalablement consulter un professionnel de santé.

ANALYSE PRODUIT ET RÉGLEMENTS

Allergènes : Absence d'allergènes (Déclaration selon le Règlement CE 1169/2011)
OGM : Non OGM (selon le Règlement CE 1829/2003)
Ionisation : Non ionisé (selon le Règlement 1992/2 et 1992/3)
BSE : Non BSE (selon le Règlement 999/2001)
Pesticides : Conforme au règlement Européen CE 396/2005
Métaux lourds : Conforme au règlement Européen CE 1881/2006
Microbiologie : Conforme à la Pharmacopée Européenne 5.1.8 Cat. C

SPECIFICATIONS ANALYTIQUES

Microbiologie	Flore totale	< 100 000 UFC/g
	Levures-moisissures	< 10 000 UFC/g
	Bactéries Gram négatif	< 10 000 UFC/g
	Entérobactéries	< 10 000 UFC/g
	E. Coli	Absence/1 g
	Salmonelles	Absence/25 g

Métaux lourds	Plomb	< 3 ppm
	Cadmium	< 1 ppm
	Mercure	< 0,1 ppm
	Arsenic	< 2 ppm

Pesticides	< LMR

HAP	
Somme du benzoapyrène, benzathracène, benzobfluoranthène et du chrysène	< 50,0 ppb
Teneur max benzoapyrène	< 10,0 ppb